

ESAT - DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE ADMISSION

Etat Civil – Couverture sociale – Protection Civile	1. Une photo d'identité
	2. Un extrait du casier judiciaire n°3
	3. Une photocopie recto/verso de votre carte d'identité
	4. La photocopie de votre attestation de droits à l'Assurance Maladie en cours de validité (Attention pas la carte vitale)
	5. La photocopie de votre carte de mutuelle en cours de validité
	6. La photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Personnelle en cours de validité
	7. La photocopie du jugement si vous êtes sous tutelle ou sous curatelle
	8. Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)
MDPH - CAF	9. Les décisions de la CDAPH : a) RQTH b) La notification de la CDAPH vous orientant vers un ESAT c) La notification de la CDAPH vous orientant vers un Foyer d'Hébergement d) La notification d'aide sociale délivrée par le Conseil Départemental ou l'accusé de réception de dépôt de dossier envoyé par le Conseil Départemental
	10. Une photocopie recto/verso de votre carte d'invalidité (en cours de validité)
	11. Si vous êtes titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé : a) – la décision CDAPH vous attribuant cette allocation, b) – la notification de la CAF en fixant le montant ou une attestation de paiement
	12. Si vous percevez une pension d'invalidité : a) – la notification d'attribution de cette pension, b) – la photocopie du dernier justificatif de paiement, c) – la notification de votre caisse de Sécurité Sociale en fixant le montant

AVIS IMPORTANT :

Pour le bon suivi du dossier, il est impératif de joindre tous les documents demandés, sans quoi nous ne pourrions pas étudier la candidature et fixer un entretien.

La réception des documents n'entraîne aucunement l'inscription sur nos listes d'attente.

DOMICILE DE SECOURS (à préciser) :

.....

COORDONNEES DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

.....

.....

.....